

**Les sapeurs pompiers.**

On sait que l'armement des sapeurs-pompiers avait fait l'objet d'un décret du 7 mai 1873, qui avait décidé, sur la proposition de M. le ministre de la guerre, que les armes alors en service dans ces corps municipaux seraient remplacées par des fusils d'un plus récent modèle.

Cette décision avait été provoquée dans la pensée que les armes anciennes pourraient être vendues; mais, cette prévision ne s'étant pas réalisée, il ne sera point donné suite, quant à présent, au décret précité, dit le Journal des Débats. D'un autre côté, les communes qui possèdent des compagnies ou des subdivisions de sapeurs pompiers pourront seules désormais être dépositaires d'un nombre de fusils et de sabres égal à l'effectif de ces corps.

**BULLETIN ECONOMIQUE**

**Chambre de Commerce de Tournai.**

*Séance du 9 mai 1877*

Présidence de M. Ch. Jongles, président. MM. Laurent, Masurel et Lemaitre, empêchés; Herbaux et Jourdain, en voyage.

La Chambre de Commerce, donne acte à son Président du dépôt sur le bureau des objets de correspondance ci-après:

Circulaire de la maison Grifflis.

Inspection anglo-française de Heidelberg. — Prospectus.

Mouvement du bureau de Conditionnement. — Avril 1877.

Fluctuations des prix de laines et filés. — 1876.

Catalogue des brevets d'invention. — n° 11. 2e partie.

Bulletin consulaire français. — 3e fascicule, 1877.

Le commerce de la France. — Les 3 premiers mois de 1877.

Bulletin de la société d'encouragement. — 3e série. Tome 3e.

Description des brevets d'invention. Tome 86e.

Délibération des Chambres de Commerce de Ronen, Ambiens, St-Dizier, Fécamp, Armonay et Maxam et sur les traités de commerce.

Compte-rendu de la Chambre de Commerce de la Rochelle 1876.

Vœux de la société industrielle de Rouen à propos du timbre de quittance de 10 c. confié à l'examen d'un membre pour suite à proposer s'il y a lieu.

Chambre de Commerce de Brest. — Délibération au sujet des tarifs de chemins de fer.

Renvoi à la Commission de 3 membres (MM. Jourdain, Lorthois, Desplaque et Scialabre-Delcourt) l'examen d'une lettre de M. le président du jury d'admission à l'Exposition universelle de 1878, au sujet de l'Exposition collective de la Chambre de Commerce.

**Roubaix-Tourcoing**

**ET LE NORD DE LA FRANCE**

Voici l'ordre du jour de la session de mai du Conseil municipal :

PROPOSITIONS.

Nomination du secrétaire et des Commissions diverses.

Présentation du compte administratif de 1876 et budget additionnel de 1877.

Présentation du compte administratif de 1876 des bureaux de bienfaisance et hospices.

Vote de centimes pour l'instruction primaire.

Vote de centimes pour les chemins vicinaux.

Nomination de délégués pour la confection des listes du jury.

Demande d'une demi-bourse à l'Institut des jeunes aveugles par le sieur Lepera, en faveur de son fils Paul.

Vote d'un crédit de 374 fr. 80 pour l'entretien des bouches à incandescence en 1876.

Vote d'un crédit de 450 fr. pour augmentation du mobilier et améliorations à l'école protestante.

Avis à donner sur les résultats de l'enquête cadastrale relative au chemin de grande communication n° 9, et vote, s'il y a lieu, d'un crédit de 2.050 francs.

Demande de modification des alignements de la rue du Ballon.

Règlement des dépenses de la passerelle de la rue Nadaud.

Demande de clôture par une grille du square de la Grande-Place.

Compte-rendu du service des eaux de la Lys pour 1876.

Demande d'amélioration à apporter à l'Insitution Notre-Dame-des-Victoires.

Achèvement et règlement définitif des dépenses de l'école de filles, asile et crèche, rue de Soubise.

Projet de construction d'un asile protestant.

Demande d'un crédit de 4.500 fr. pour améliorations à l'école du Pile.

Demande de traitement pour un professeur-adjoint au Gymnase municipal.

Demande d'un crédit de 4.250 fr., pour mobilier de l'école de filles de la rue Soubise.

Demande d'un crédit de 7.200 fr. pour la canalisation du gaz aux dix nouvelles écoles en construction.

Réglement des héritiers Bayart, au sujet d'un terrain exproprié pour le boulevard de Strasbourg.

Travaux d'amélioration à faire à l'hôpital. Assemblé des six nouvelles écoles en construction et de l'école de la rue Saint-Angé.

Vote d'un crédit nécessaire pour les écoles communales qui prendront part à l'Exposition de 1878.

Construction d'un aqueduc et d'un pavy, rue Daubenton.

Avis à donner sur les demandes des jeunes gens de la classe 1876 qui sollicitent la faveur de remplacer leurs frères comme soldats de famille.

Avis à donner sur les résultats de l'enquête cadastrale relative au redressement du chemin vicinal n° 8 (dit du Petit Beaumont).

Demande d'autorisation de relever appel de l'arrêté du Conseil de Préfecture concernant le refus des concessions du rapport de la commission des logements insalubres (Affaire Briet).

Demande d'un crédit supplémentaire de 3.000 francs, formée par l'Administration des hospices, pour augmenter le nombre des indigents secourus à domicile.

**Demande de matériel pour le gymnase municipal.**

Vote d'un crédit nécessaire pour faire placer une plaque en l'Hôtel-de-Ville, contenant les noms de tous les militaires de Roubaix, blessés ou tués pendant la guerre de 1870-71.

RAPPORTS DES COMMISSIONS.

Rapport de la Commission de la révision des taxes d'octroi au sujet des droits à percevoir sur les bières.

Rapport de la Commission des eaux au sujet de la construction d'un aqueduc dans la partie non pavée de la rue Turgot.

ADDITION A L'ORDRE DU JOUR.

Modification à apporter à la grille de l'abattoir.

Rectification des alignements de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

Demande d'indemnité pour cession de terrain à l'usage publique, rue du Thieul pour cause d'alignement.

Rapport de la Commission des Finances sur la demande de patrimonialisation d'un immeuble appartenant aux hospices formée par M. Faray.

Rapport de la Commission des Finances sur le vote d'un crédit de 3678 fr. 41 c. pour la construction d'un mur de clôture au presbytère de l'Eglise.

Rapport de la Commission des Travaux relatif à la pétition des habitants de la rue de Lorraine demandant la construction d'un aqueduc.

Rapport de la Commission des Travaux sur le classement et la reconnaissance de la rue Charles Quint.

C'est aujourd'hui, que le service régulier, d'heure en heure, des trains de Roubaix-Tourcoing à Lille, a commencé.

Pour achever dignement la Saint-Mamert, les pompiers avaient organisé une petite fête de tir qui a eu lieu, hier.

En voici les résultats :

Table with 4 columns: Name, Title, Points, Rank.

Comme la rue Blanchemaille se trouve être, depuis un certain temps, la scène de quelques petits et grands malheurs, nous sommes allés la visiter hier.

Devant la maison effondrée, il y avait un petit rassemblement de curieux. L'affaissement s'est produit d'une très-singulière façon; les poutres se sont rompues juste, comme si on les avait sciées, à l'endroit où elles reposent sur les cloisons ou murs de soutènement. Les sacs de farine grisaient encore péle-mêle, au milieu des débris; il y en avait quelques-uns d'éventrés. A part plusieurs vitres cassées, la façade n'a pas souffert.

En faisant quelques pas plus avant dans la rue, nous sommes arrivés devant l'enclos Delbecque, dont la maison a été complètement démolie. On a établi une palissade sur le front de la rue. L'enclos désert est plein d'une très-planteuse herbe verte.

Si on démolissait aussi les quelques bicoques qui entourent encore l'enclos, on pourrait faire, sur son emplacement, un ou beau jardin public. — Roubaix n'en a qu'un seul, trop petit, — ou une place magnifique.

Le corps d'un homme noyé vient d'être de nouveau retiré du canal de Wasquehal.

Ce matin, vers 5 heures et demie, un batelier, nommé Frédéric W..., suivait le chemin de halage de l'ancien canal. Arrivé à 800 mètres environ du pont de Wasquehal, il aperçut échoué sur l'autre rive une masse indistincte qui ressemblait à un paquet d'habits. Néanmoins, il crut y reconnaître une forme humaine, et prenant une barque, le batelier passa sur le bord opposé pour s'assurer du fait. C'était, en effet, le cadavre d'un homme qui paraissait avoir séjourné dans l'eau une quinzaine de jours.

Ce malheureux inconnu était proprement vêtu d'un paletot de velours, d'un pantalon et d'un gilet noirs. Après les constatations médicales faites par le docteur Jacquart qui ne découvrit aucune trace de violence, on procéda aux constatations ordinaires. On trouva dans la poche du pantalon, un livret de domestique délivré à Saily-les-Lannoy en 1875, et portant le nom de Charles Provost né à Renaix (Belgique), âgé de 52 ans. La dernière signature apposée à ce livret est celle d'un grand manufacturier de Roubaix, à la date du 30 mai 1876. Personne n'a reconnu le cadavre à Watteghal.

Il faut attribuer cette mort à une chute dans le canal, résultat probable d'un état d'ivresse.

Le cadavre va être inhumé à Wasquehal.

On a arrêté, hier, le jeune Henri T..., de la rue Décrème. Ce mauvais sujet, condamné déjà our mardauch,

s'était livré à des voies de fait envers ses parents.

Une montre d'or appartenant à une personne de Roubaix avait été perdue à Armentières. Cette montre a été retrouvée par Mlle Marie Rozz dont les parents sont cabaretiers dans la même ville, et remise immédiatement à la propriétaire.

C'est un acte de probité que nous sommes heureux de signaler.

A partir d'aujourd'hui mardi une nouvelle communication à la grande vitesse sera organisée entre Londres et Berlin par les voies de Calais ou d'Ostende.

Le trajet entre les deux capitales se fera directement en vingt-six heures sans changement de voitures.

Par suite, les heures de départ et d'arrivée du train 180 sont modifiées comme suit :

Départ de Calais : 1 h. 27 matin. — Arrivée à La Madeleine, 3 h. 11 m. et à Lille, 3 h. 33 m.

Départ de Lille, 2 h. 55 matin; de La Madeleine; 3 h. 14 m. Arrivée à Bruxelles, 6 h. 05 matin.

La Chambre des notaires de l'arrondissement de Lille est composée ainsi pour l'année 1877-1878 :

MM. Herlin, notaire à Lille, président; Desmazères, à Armentières, premier syndic; Courmont, à Lille, deuxième syndic; Lebigne, à Lille, rapporteur; Dujardin, à Lille, secrétaire; Debrun, à Armentières, trésorier; Deron, à Aubers, Duchange, à Roubaix, et Cousin, à Phalempin, membres.

UNE FAUSSE ALERTE. — Nous avons eu l'occasion d'entendre, depuis samedi, les commentaires échangés à chaque instant devant les affiches qui prescrivent aux hommes de l'armée territoriale le retrait de leurs livrets individuels.

Ces livrets individuels contiennent, dit l'avis, un ordre de route indiquant aux hommes la destination à laquelle ils auraient à se rendre en cas d'appel.

Il a suffi de cette simple mention pour jeter l'émoi dans certains esprits, naturellement portés à l'inquiétude par les rumeurs que la guerre d'Orient fait courir à la paix européenne.

Rien n'est pourtant moins fondé que cette émotion. La mesure dont il s'agit n'est autre chose que l'application normale de la loi et le résultat d'un travail commencé, bien avant le début des hostilités. On a remis l'année dernière, à tous les hommes de la réserve, des livrets avec indication du lieu où ils doivent se rendre en cas d'appel. Ce travail achevé pour la réserve active, on l'a naturellement commencé pour l'armée territoriale. Après bien des mois, il vient d'être terminé; et la distribution des livrets commencera le 20 mai.

Nous espérons que cette simple explication suffira à dissiper entièrement les craintes que nous avons entendu exprimer à diverses reprises dans les groupes qui stationnent devant les affiches. (Echo du Nord).

La fête du Broquelet à Lille n'a pas été très-animée hier. La pluie, qui n'a cessé de tomber depuis le matin, a contrarié les promeneurs. Toutefois, les rues présentaient encore un assez grand mouvement.

C'est dans les environs de l'Hôtel de ville que l'animation s'est surtout manifestée. Près de cinquante couples ont été unis par l'officier de l'état-civil, et pendant une grande partie de la matinée, la cour de l'Hôtel de ville est restée encombrée de mariés, d'invités et de voitures.

Dimanche matin, un sieur Lecouffe, âgé de dix-neuf ans, se présente chez M. Dubocquet, aubergiste à Lille, et lui demandant s'il avait place en ses écuries pour quatre chevaux. Sur sa réponse affirmative, Lecouffe lui dit de préparer, pour neuf heures du matin, à déjeuner pour trois personnes. L'aubergiste sans méfiance alla dans la cour donner des ordres. Pendant ce temps, Lecouffe saisit un carton déposé sur une table par un messenger et s'éloigna rapidement.

Mais l'aubergiste, rentré presque aussitôt constata la disparition du carton qui contenait des objets de lingerie. Il se mit à la poursuite de Lecouffe et parvint à le rejoindre à l'entrée de la rue du Bourdeau. Il le fit arrêter.

Cet audacieux voleur, malgré son jeune âge, avait des antécédents judiciaires. Il a déjà été condamné deux fois par le tribunal de Valenciennes et se livre d'ordinaire à la fraude. Il a été conduit à la maison d'arrêt de Lille.

La Cour de Douai a rendu, hier, à onze heures et demie, son arrêt dans l'affaire Debus.

La Cour a condamné Debus à un mois de prison et à cent francs d'amende.

Le tribunal correctionnel de Lille a condamné hier à trois mois P. Dhano, de Roubaix, qui s'est permis de maltraiter sa mère, parce qu'elle ne pouvait lui donner l'argent qu'il demandait pour boire.

**Cour d'assises du Nord**

Audience du 14 mai

De notre correspondant particulier

PRÉSIDENCE DE M. HIBON, CONSEILLER, Assesseurs, MM. Payard et Lemaire.

1er Affaire. — Vols qualifiés.

Dans la nuit du 19 janvier dernier, le sieur Choquet, cultivateur à Flines-les-Mertagne, fut réveillé par les aboiements de son chien de garde. Déjà plusieurs fois, il avait été réveillé par ses chiens, mais il ne se souvenait de rien; il se défendit, frappant avec la crosse de son fusil; l'un des vétérans, prit la fuite, mais l'autre se rua sur lui, et une lutte, corps à corps, s'engagea. Choquet blessa l'un des vétérans, mais néanmoins, il fut assailli par les autres, et ne pouvant résister, il se rendit à la prison.

Le 25 du même mois, Choquet fut de nouveau réveillé par les aboiements de son chien, mais, chose étrange, le chien se tut tout à coup, il avait été étranglé. Choquet s'empressa de descendre, mais ne trouvant plus son chien, il se mit en embuscade, et bientôt aperçut deux individus qui se précipitèrent sur lui; sommés par le fermier de s'arrêter, ils continuèrent néanmoins à s'avancer, armés, l'un d'un bâton, l'autre d'une fourche. A distance de cinq mètres, Choquet fit feu, il blessa l'un des malfaiteurs, mais néanmoins, il fut assailli par les autres, et ne pouvant résister, il se rendit à la prison.

Le 1er décembre, il a été reconnu par le sieur Thumagill, de la rue de Valenciennes, qui a posé une résistance énergique, lui lança à plusieurs reprises des coups de couteau qu'il put heureusement parer, et se jeta sur sa personne des violences graves. Il parvint même à s'échapper, mais il fut arrêté par un agent de la force publique.

Le 2er Affaire. — Vols qualifiés. David, Victor, âgé de 21 ans, est né à Wazemmes. Malgré sa jeunesse, l'accusé a déjà subi 3 condamnations, tant en France qu'en Belgique. Il déclare à l'audience qu'il exerce la profession de voleur; depuis sa sortie de la maison centrale, il n'a point cessé de voler, se servant d'escalade et d'effraction. Trois vols lui sont reprochés, tous qualifiés; le dernier a été commis chez les époux Mertens. Outre ces vols, il en a commis d'autres à Hénil-Liétard et à Watteoles.

Le 3er Affaire. — Vols qualifiés. David, Victor, âgé de 21 ans, est né à Wazemmes. Malgré sa jeunesse, l'accusé a déjà subi 3 condamnations, tant en France qu'en Belgique. Il déclare à l'audience qu'il exerce la profession de voleur; depuis sa sortie de la maison centrale, il n'a point cessé de voler, se servant d'escalade et d'effraction. Trois vols lui sont reprochés, tous qualifiés; le dernier a été commis chez les époux Mertens. Outre ces vols, il en a commis d'autres à Hénil-Liétard et à Watteoles.

Le 4er Affaire. — Vols qualifiés. David, Victor, âgé de 21 ans, est né à Wazemmes. Malgré sa jeunesse, l'accusé a déjà subi 3 condamnations, tant en France qu'en Belgique. Il déclare à l'audience qu'il exerce la profession de voleur; depuis sa sortie de la maison centrale, il n'a point cessé de voler, se servant d'escalade et d'effraction. Trois vols lui sont reprochés, tous qualifiés; le dernier a été commis chez les époux Mertens. Outre ces vols, il en a commis d'autres à Hénil-Liétard et à Watteoles.

Le 5er Affaire. — Vols qualifiés. David, Victor, âgé de 21 ans, est né à Wazemmes. Malgré sa jeunesse, l'accusé a déjà subi 3 condamnations, tant en France qu'en Belgique. Il déclare à l'audience qu'il exerce la profession de voleur; depuis sa sortie de la maison centrale, il n'a point cessé de voler, se servant d'escalade et d'effraction. Trois vols lui sont reprochés, tous qualifiés; le dernier a été commis chez les époux Mertens. Outre ces vols, il en a commis d'autres à Hénil-Liétard et à Watteoles.

Le 6er Affaire. — Vols qualifiés. David, Victor, âgé de 21 ans, est né à Wazemmes. Malgré sa jeunesse, l'accusé a déjà subi 3 condamnations, tant en France qu'en Belgique. Il déclare à l'audience qu'il exerce la profession de voleur; depuis sa sortie de la maison centrale, il n'a point cessé de voler, se servant d'escalade et d'effraction. Trois vols lui sont reprochés, tous qualifiés; le dernier a été commis chez les époux Mertens. Outre ces vols, il en a commis d'autres à Hénil-Liétard et à Watteoles.

Le 7er Affaire. — Vols qualifiés. David, Victor, âgé de 21 ans, est né à Wazemmes. Malgré sa jeunesse, l'accusé a déjà subi 3 condamnations, tant en France qu'en Belgique. Il déclare à l'audience qu'il exerce la profession de voleur; depuis sa sortie de la maison centrale, il n'a point cessé de voler, se servant d'escalade et d'effraction. Trois vols lui sont reprochés, tous qualifiés; le dernier a été commis chez les époux Mertens. Outre ces vols, il en a commis d'autres à Hénil-Liétard et à Watteoles.

Le 8er Affaire. — Vols qualifiés. David, Victor, âgé de 21 ans, est né à Wazemmes. Malgré sa jeunesse, l'accusé a déjà subi 3 condamnations, tant en France qu'en Belgique. Il déclare à l'audience qu'il exerce la profession de voleur; depuis sa sortie de la maison centrale, il n'a point cessé de voler, se servant d'escalade et d'effraction. Trois vols lui sont reprochés, tous qualifiés; le dernier a été commis chez les époux Mertens. Outre ces vols, il en a commis d'autres à Hénil-Liétard et à Watteoles.

Le 9er Affaire. — Vols qualifiés. David, Victor, âgé de 21 ans, est né à Wazemmes. Malgré sa jeunesse, l'accusé a déjà subi 3 condamnations, tant en France qu'en Belgique. Il déclare à l'audience qu'il exerce la profession de voleur; depuis sa sortie de la maison centrale, il n'a point cessé de voler, se servant d'escalade et d'effraction. Trois vols lui sont reprochés, tous qualifiés; le dernier a été commis chez les époux Mertens. Outre ces vols, il en a commis d'autres à Hénil-Liétard et à Watteoles.

Le 10er Affaire. — Vols qualifiés. David, Victor, âgé de 21 ans, est né à Wazemmes. Malgré sa jeunesse, l'accusé a déjà subi 3 condamnations, tant en France qu'en Belgique. Il déclare à l'audience qu'il exerce la profession de voleur; depuis sa sortie de la maison centrale, il n'a point cessé de voler, se servant d'escalade et d'effraction. Trois vols lui sont reprochés, tous qualifiés; le dernier a été commis chez les époux Mertens. Outre ces vols, il en a commis d'autres à Hénil-Liétard et à Watteoles.

Le 11er Affaire. — Vols qualifiés. David, Victor, âgé de 21 ans, est né à Wazemmes. Malgré sa jeunesse, l'accusé a déjà subi 3 condamnations, tant en France qu'en Belgique. Il déclare à l'audience qu'il exerce la profession de voleur; depuis sa sortie de la maison centrale, il n'a point cessé de voler, se servant d'escalade et d'effraction. Trois vols lui sont reprochés, tous qualifiés; le dernier a été commis chez les époux Mertens. Outre ces vols, il en a commis d'autres à Hénil-Liétard et à Watteoles.

Le 12er Affaire. — Vols qualifiés. David, Victor, âgé de 21 ans, est né à Wazemmes. Malgré sa jeunesse, l'accusé a déjà subi 3 condamnations, tant en France qu'en Belgique. Il déclare à l'audience qu'il exerce la profession de voleur; depuis sa sortie de la maison centrale, il n'a point cessé de voler, se servant d'escalade et d'effraction. Trois vols lui sont reprochés, tous qualifiés; le dernier a été commis chez les époux Mertens. Outre ces vols, il en a commis d'autres à Hénil-Liétard et à Watteoles.

Le 13er Affaire. — Vols qualifiés. David, Victor, âgé de 21 ans, est né à Wazemmes. Malgré sa jeunesse, l'accusé a déjà subi 3 condamnations, tant en France qu'en Belgique. Il déclare à l'audience qu'il exerce la profession de voleur; depuis sa sortie de la maison centrale, il n'a point cessé de voler, se servant d'escalade et d'effraction. Trois vols lui sont reprochés, tous qualifiés; le dernier a été commis chez les époux Mertens. Outre ces vols, il en a commis d'autres à Hénil-Liétard et à Watteoles.

Le 14er Affaire. — Vols qualifiés. David, Victor, âgé de 21 ans, est né à Wazemmes. Malgré sa jeunesse, l'accusé a déjà subi 3 condamnations, tant en France qu'en Belgique. Il déclare à l'audience qu'il exerce la profession de voleur; depuis sa sortie de la maison centrale, il n'a point cessé de voler, se servant d'escalade et d'effraction. Trois vols lui sont reprochés, tous qualifiés; le dernier a été commis chez les époux Mertens. Outre ces vols, il en a commis d'autres à Hénil-Liétard et à Watteoles.

Duquesnoy, 46 ans, 3 mois, rue Décrème, 56. — Charles Karsse, 2 ans, 3 mois, rue de Coléage, 136. — Jules Hooreman, 11 jours, rue de la Tailleurie, 54.

États-Civil de Tournai. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 14 mai. — Laurent Castelain, au pont des Fiats. — Germaine Barquet, rue du Château. — Florent Desquesne, à la Marlière. — Émile Caron, 3 ans, 3 mois, rue de l'Église, 48. — Ernest Cass, 18 jours, rue des Nonnes, 7. — Edouard Mathos, 28 ans, célibataire, Hôpital-Civil.

MARIAGE du 14 mai. — Eugène Bourrier, 27 ans, sans profession, et Marie Rousset, 26 ans, sans profession.

**Cours public de Physique**

Mercredi 16 mai, à 8 heures du soir.

Des télégraphes atmosphériques, du pantographe, des télégraphes parlants, de la construction des électro-aimants.

**Cours public de Chimie**

Jeuai 17 mai, à 8 heures du soir.

Préparation des viandes destinées à la nourriture, influence des modes de préparation sur la digestibilité, viandes rôties, viandes cuites dans la marmite, viandes grillées, influence des os sur la qualité du bouillon, etc.

**CONVOIS FUNÈRES ET OBITS**

Les amis et connaissances de la famille FREMÉT-BAPAUME, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la décès de Monsieur Jean-Baptiste FREMÉT, décédé à Roubaix, le 15 mai 1877, à l'âge de 80 ans et 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et services funéraires qui auront lieu le mercredi 16 mai 1877, à 9 heures 3/4, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de se rendre au domicile mortuaire, Grande-Rue, au Cercle catholique.

Un obit solennel aura lieu le mercredi 16 mai 1877, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Rosalie SAINTES, épouse de Monsieur Joseph BALSAR, décédé à Roubaix, le 3 mai 1877, dans sa 79e année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de bien vouloir considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Des obits solennels auront lieu le mercredi 16 mai 1877, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Catherine ANICHE, épouse de Monsieur Jean-François PAUT, son époux, décédé le 15 février 1875, à l'âge de 70 ans et 6 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel aura lieu le mercredi 16 mai 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur CONSTANT DUVERGER, décédé le 16 décembre 1876, à l'âge de 82 ans, et de Monsieur Honoré-Louis FONTAINE, époux de Dame Adèle DUVERGER, décédé le 8 mai 1876, à l'âge de 58 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de bien vouloir considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Des obits seront célébrés en l'église Saint-Martin, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur DESCAT-MULLIEZ. Mercredi 16 mai 1877, à 7 heures, obit de la Confrérie du Sacré-Cœur. Le même jour, à 7 heures 1/2, obit de la Confrérie du Rosaire. Jeudi 17 mai 1877, à 7 heures 1/2, obit de la Confrérie des Trépassés.

Le même jour, à 8 heures, obit de la Confrérie du Saint-Sacrement. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

**Compagnie des Tramways de Roubaix et Tourcoing**

Tarif des prix des places à partir du mardi 15 courant.

Ligne de Roubaix à Tourcoing (feu rouge)

De la Grand-Place de Roubaix à la place de la Fosse-aux-Chènes.

Table with 2 columns: Type of ticket, Price.

De la Grand-Place de Roubaix à la limite des communes.

Table with 2 columns: Type of ticket, Price.

De la Grand-Place de Roubaix à la limite des communes.

Table with 2 columns: Type of ticket, Price.

Ligne de la Gare du Nord à la Place Chaplat (feu vert).

Table with 2 columns: Type of ticket, Price.

De la Gare du Nord à la Grand-Place de Roubaix.